

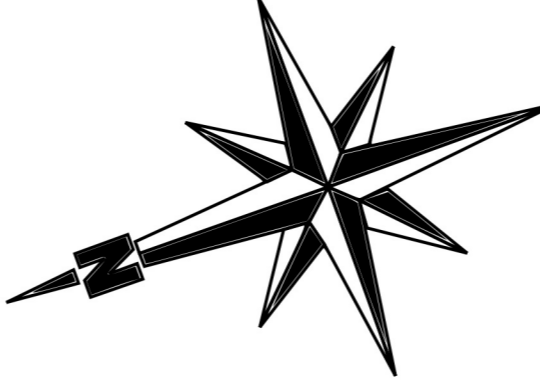
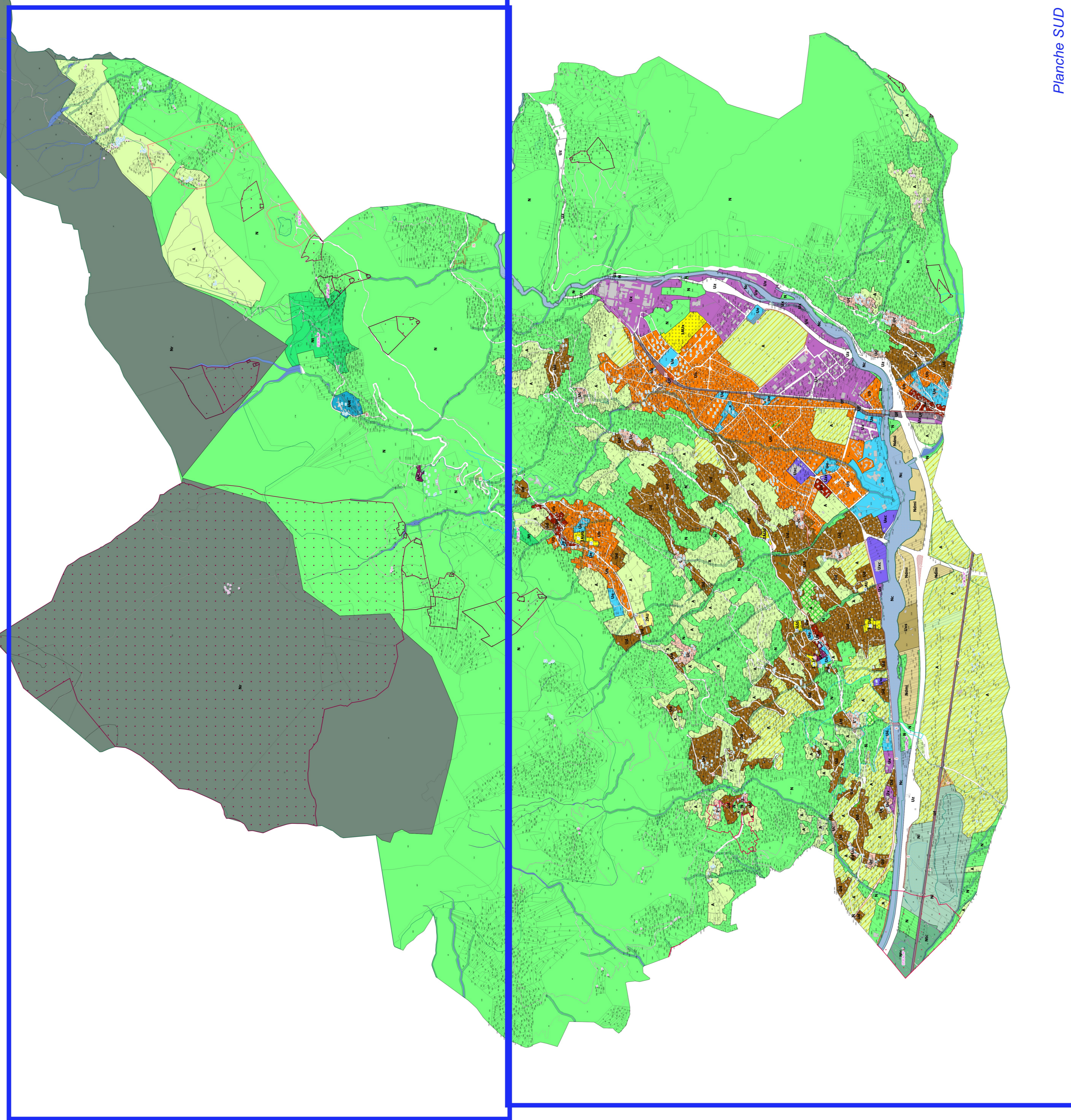
**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour voiries, équipements publics et chemins piétons :**

N° de l'ÉLÉ	Projet	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Cheminement piétons	Commune	2142
2	Création d'un parking public	Commune	1000
3	Création d'un parking public	Commune	6000
4	Création d'un parking public	Commune	3000
5	Création d'un parking public	Commune	6700
6	Création d'un parking public	Commune	1000
7	Création d'un parking public	Commune	1000
8	Création d'un parking public	Commune	1000
9	Création d'un parking public	Commune	1000
10	Création d'un parking public	Commune	1000
11	Création d'un parking public	Commune	1000
12	Création d'un parking public	Commune	1000
13	Création d'un parking public	Commune	1000
14	Création d'un parking public	Commune	1000
15	Création d'un parking public	Commune	1000
16	Création d'un parking public	Commune	1000
17	Création d'un parking public	Commune	1000
18	Création d'un parking public	Commune	1000
19	Création d'un parking public	Commune	1000
20	Création d'un parking public	Commune	1000
21	Création d'un parking public	Commune	1000
22	Création d'un parking public	Commune	1000
23	Création d'un parking public	Commune	1000
24	Création d'un parking public	Commune	1000
25	Création d'un parking public	Commune	1000
26	Création d'un parking public	Commune	1000
27	Création d'un parking public	Commune	1000
28	Création d'un parking public	Commune	1000
29	Création d'un parking public	Commune	1000
30	Création d'un parking public	Commune	1000
31	Création d'un parking public	Commune	1000
32	Création d'un parking public	Commune	1000
33	Création d'un parking public	Commune	1000
34	Création d'un parking public	Commune	1000
35	Création d'un parking public	Commune	1000
36	Création d'un parking public	Commune	1000
37	Création d'un parking public	Commune	1000
38	Création d'un parking public	Commune	1000
39	Création d'un parking public	Commune	1000
40	Création d'un parking public	Commune	1000
41	Création d'un parking public	Commune	1000
42	Création d'un parking public	Commune	1000
43	Création d'un parking public	Commune	1000
44	Création d'un parking public	Commune	1000
45	Création d'un parking public	Commune	1000
46	Création d'un parking public	Commune	1000
47	Création d'un parking public	Commune	1000
48	Création d'un parking public	Commune	1000
49	Création d'un parking public	Commune	1000
50	Création d'un parking public	Commune	1000
51	Création d'un parking public	Commune	1000
52	Création d'un parking public	Commune	1000
53	Création d'un parking public	Commune	1000
54	Création d'un parking public	Commune	1000
55	Création d'un parking public	Commune	1000
56	Création d'un parking public	Commune	1000
57	Création d'un parking public	Commune	1000
58	Création d'un parking public	Commune	1000
59	Création d'un parking public	Commune	1000
60	Création d'un parking public	Commune	1000
61	Création d'un parking public	Commune	1000
62	Création d'un parking public	Commune	1000
63	Création d'un parking public	Commune	1000
64	Création d'un parking public	Commune	1000
65	Création d'un parking public	Commune	1000
66	Création d'un parking public	Commune	1000
67	Création d'un parking public	Commune	1000
68	Création d'un parking public	Commune	1000
69	Création d'un parking public	Commune	1000
70	Création d'un parking public	Commune	1000
71	Création d'un parking public	Commune	1000
72	Création d'un parking public	Commune	1000
73	Création d'un parking public	Commune	1000
74	Création d'un parking public	Commune	1000
75	Création d'un parking public	Commune	1000
76	Création d'un parking public	Commune	1000
77	Création d'un parking public	Commune	1000
78	Création d'un parking public	Commune	1000
79	Création d'un parking public	Commune	1000
80	Création d'un parking public	Commune	1000
81	Création d'un parking public	Commune	1000
82	Création d'un parking public	Commune	1000
83	Création d'un parking public	Commune	1000
84	Création d'un parking public	Commune	1000
85	Création d'un parking public	Commune	1000
86	Création d'un parking public	Commune	1000
87	Création d'un parking public	Commune	1000
88	Création d'un parking public	Commune	1000
89	Création d'un parking public	Commune	1000
90	Création d'un parking public	Commune	1000
91	Création d'un parking public	Commune	1000
92	Création d'un parking public	Commune	1000
93	Création d'un parking public	Commune	1000
94	Création d'un parking public	Commune	1000
95	Création d'un parking public	Commune	1000
96	Création d'un parking public	Commune	1000
97	Création d'un parking public	Commune	1000
98	Création d'un parking public	Commune	1000
99	Création d'un parking public	Commune	1000
100	Création d'un parking public	Commune	1000

Liste des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités répétés au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme :

N°	Projet
1	Création d'un parking public
2	Création d'un parking public
3	Création d'un parking public
4	Création d'un parking public
5	Création d'un parking public
6	Création d'un parking public
7	Création d'un parking public

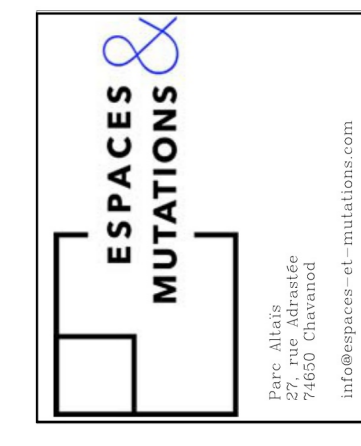
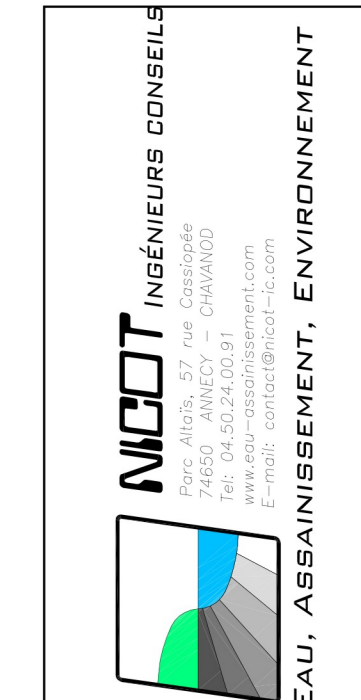
Planche NORD



**PASSY**  
Révision du P.L.U.

**PLAN DE ZONAGE**  
Plan d'ensemble au 1/20 000

**APPROBATION**  
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal en date du 28 novembre 2019.  
Le Maire,



- INFORMATION :**
- Mise à jour du bâti
  - Cours d'eau
  - Délimitation plaines/coteau
  - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonné (pour information)
  - Traité des jolies de sols
  - Périmètre de Protection de Caplage Immédiat : (à titre indicatif)
  - PASSY
  - SALLANCHES
  - Périmètre de Protection de Caplage Rapproché : (à titre indicatif)
  - PASSY
  - SALLANCHES
  - Périmètre de Protection de Caplage Éloigné : (à titre indicatif)
  - PASSY
  - SALLANCHES
  - SEVOZ

**ZONAGE PLU :**  
Pour les zones U10, U11, U12, U13, U14, U15, la sensibilité retenue au titre de l'article L.151-28-2° du Code de l'Urbanisme s'applique (cf règlement écrit).  
L'OP thématique sur l'énergie s'applique sur l'ensemble des zones U et IAU.

- Ua : Zone correspondant au centre des polarités
- Ub : Zone correspondant aux espaces de confort
- Uc : Zone correspondant aux hameaux historiques
- Ud : Zone correspondant aux espaces résidentiels périphériques
- Ue : Zone destinée à recevoir des équipements publics ou d'intérêt collectif
- Uf : Zone destinée à accueillir des équipements publics, d'intérêt collectif ou/et d'hébergement hôtelier et touristique
- Ug : Zone correspondant à l'emprise de la voie ferrée
- Uh : Zone mixte d'habitat et touristique
- Ui : Zone à vocation d'activités économiques destinées à recevoir des constructions ou installations commerciales
- Uj : Zone à vocation d'activités économiques destinées à recevoir des constructions ou installations commerciales
- Uk : Zone d'activité dédiée au stockage et concassage
- Ul : Zone correspondant à l'emprise de l'autoroute A40
- Uz : Zone correspondant à l'emprise de l'autoroute A40
- IAU1 : IAU indicice - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoie à la zone U correspondante
- IAU2 : IAU indicice - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoie à la zone U correspondante
- IAU3 : IAU indicice - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoie à la zone U correspondante
- IAU4 : IAU indicice - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoie à la zone U correspondante
- IAU5 : IAU indicice - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoie à la zone U correspondante
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nc : Zone naturelle liée à l'ave
- Ndmi : Zone de stockage et de dépôt de matériaux inertes
- Ni : Zone à vocation d'accueil d'activités de loisirs
- Nr : Secteur de la zone naturelle correspondant à des habitats naturels sensibles (Natura 2000)
- Nt : Zone naturelle à vocation touristique

- PRESCRIPTIONS SURFACIQUES :**
- Secteur d'intérêt paysager à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Verger protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Terrain cultivé en milieu urbain répertorié au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
  - Secteur d'intérêt écologique à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme pour les zones humides
  - Secteur d'intérêt écologique à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme pour les corridors écologiques
  - Secteur d'intérêt écologique à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme pour les réservoirs de biodiversité
  - Secteur de diversité commerciale répertorié au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
  - Emplacements réservés
  - Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limités répertoriés au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme
  - Secteur soumis à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - Libre des servitudes de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme (cf règlement périmètres L1 et suivants)
  - Changement de destination autorisée au titre de l'article L.151-11-2 du Code de l'Urbanisme
  - Périmètre d'étude au titre de l'article L.151-41-5° du Code de l'Urbanisme
  - Bati patrimonial répertorié au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Chalets d'épave répertoriés au titre de l'article L.122-11-2° du Code de l'Urbanisme

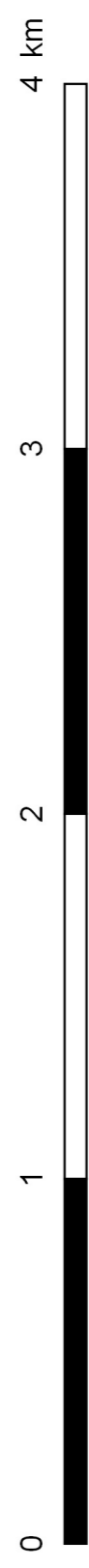


Planche SUD